

LACITE

URBANISME :
ARCHITECTURE
ART. PUBLIC



R. Libert
19

EDITION
TEKHNE



REVUE · MENSUELLE
LIBRAIRIE LAMERTIN BRUXELLES

N° 9
Mars
1920

GEORGES HERNALSTEENS
 CHAUSSÉE DE LA HULPE, 230 à 234
 BOITSFORT (ETANG) TÉL

SERRES EN BOIS & EN FER : **CHAUFFAGES** POUR SERRES
 NOMBREUSES DISTINCTIONS AUX EXPOSITIONS

SOCIÉTÉ ANONYME
 « BOIS, CIMENT, MATÉRIAUX »

Anc^{re} firme Nicolas Josson
 Maison fondée en 1809
 43, QUAI AU FOIN, 43 -:- BRUXELLES
 (derrière le Théâtre Flamand)
 Succursales :
 1° St-GILLES, 20, rue Théodore-Verhaegen
 2° ETTERBEEK, 20, rue du Gén.-Leman

Téléphones { Maison principale : Br. 3364
 Succursale : Br. 8118

Bois de chêne de toutes provenances
 Bois du Nord et d'Amérique
 Ciment-Portland de Niel-on-Rupell

73-7

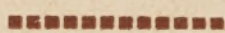
Constructions en bois et en acier
 de tous genres

Maisons démontables

Jos. BOEL & Zonen
 à Tamise

Adresse télégr. : BOELWERF Tamise
 Téléphone Tamise 10

Le rôle économique et social des Tours



La « reconstruction » réclame certaines études préalables, et, au moment où l'on va devoir reconstruire les tours des églises détruites et où l'on parle même de relever les beffrois moyenâgeux, je crois qu'il est utile de montrer succinctement quel rôle ces constructions ont eu et quel rôle elles pourront avoir encore.

En cherchant à dégager ces rôles des différentes expressions architecturales, on ouvre encore un nouveau foyer de lumière à ceux qui, demain, rebâtiront.

Dans notre aperçu, nous ne considérons les tours ni au point de vue de l'époque précise de leur construction, ni au point de vue de leur style. Celui-ci est secondaire et n'est, pour ce qui nous concerne, qu'un habillage indépendant de l'évolution de la masse structurale; mais nous considérons celle-ci au point de vue du rôle social et économique qu'elle a rempli.



Les tours ont été construites pour élever et abriter les cloches de fort volume lorsqu'elles firent leur apparition. Sur cette raison d'être sont venues s'en greffer d'autres qui ont transformé les masses de l'édifice : elles étaient d'ordre social et d'ordre économique.

C'est une nécessité générale et dominante qui, à certaine époque, a fait converger les expressions architecturales : les donjons, les clochers et les beffrois, vers des éléments structuraux à peu près identiques. Ces trois sortes de tours, d'accès difficile et munies d'échauguettes, sont devenues un guet et un dernier refuge dans les agglomérations urbaines naissantes et ont permis à celles-ci de survivre et de se développer.

Les tours ont donc été un véritable axe autour duquel les premières organisations urbaines ont pu s'aggréger et se former en « Droit urbain ».

Encore aujourd'hui, dans les campagnes, les clochers indiquent au loin les groupements d'hommes régis par ce droit qui a évolué. Cette idée de réunion d'êtres, évoquée par les clochers, est toujours émouvante, surtout dans les contrées peu peuplées.

En Flandre, les tours aux structures carrées et massives répondent parfaitement à cet esprit de bornes et sont facilement visibles à l'horizon d'un pays plat.

Cette nécessité ne se faisait pas sentir dans la région valonnée ou montagneuse, où un massif de maçonnerie même important aurait été caché par les plis du terrain qui facilitaient, au contraire, la perception de clochers plus délicats et plus fins protégés des vents violents.

On peut remarquer l'emploi de masses de maçonnerie imposantes pour les tours qui ont eu, plus spécialement et outre leur caractère religieux, la mission de signaler l'entrée des ports ou l'embouchure des fleuves.

Les grosses tours de Sainte-Anne-ter-Muyden, de Lisseweghe et de Damme délimitaient le Zwyn aux bateaux qui se rendaient à Bruges. — Le beffroi de Bruges fut surélevé à l'époque du grand mouvement du port. — Les larges tours de Westkapelle et de Veere, dans l'île de Walcheren, ont joué un rôle à peu près identique; la première, à la pointe occidentale de l'île, indiquait l'entrée de l'Escaut et la seconde signalait le port de la ville de Veere à l'époque de son apogée.

A Nieuport, lorsque la mer se retira et s'éloigna de la ville et de son clocher, on construisit, au bord du chenal, une tour afin d'en annoncer l'entrée.

Cette tour (*), qui se dégageait de toutes autres significations et qui se débarrassait de sa fonction communale ou religieuse, devint une construction spéciale à rôle unique.

Le phare abandonna les cloches dont il n'avait pas usage, les remplaça par des feux et apropria sa structure supérieure à cet effet.

A Malmoe, en Suède, lors de l'exposition nationale de 1914, on éleva un campanile. Cette construction, par sa hauteur, indiqua aux navires étrangers qui suivaient la voie maritime du détroit, l'endroit où des échantillons des produits de l'industrie et de l'activité de l'homme étaient réunis et exposés, afin de favoriser l'échange international économique.

Le campanile s'éleva en un seul jet, sans contrefort, dans une belle expression d'architecture moderne, simple et robuste, correspondant ainsi à l'atmosphère de l'activité intense de l'industrie et du commerce.

(*) Elle fut détruite par des bombardements successifs de la grosse artillerie allemande, en 1915.

Il faut remarquer que les endroits où avaient eu lieu les grandes foires du moyen âge avaient été également indiqués par une tour : les beffrois respectifs des communes marchandes et les campaniles des villes commerçantes italiennes. Ce n'est pas inspiré par un esprit de tradition que l'on éleva le campanile de Malmoe, mais parce qu'il y eut, à des époques très distantes, similitude de faits économiques.

Après la destruction des bourgades par les premières invasions, les agglomérations rurales et urbaines se sont reformées sur les bases d'une coopération défensive.

Aujourd'hui, nous aurions voulu voir le regroupement des villes et des villages complètement détruits se refaire — guidé par une idée pratique de coopération économique, réclamée par la situation générale des pays.

L'édifice central, tels qu'avaient été le château ou l'église, aurait abrité les locaux et les annexes d'une coopérative de consommation ou d'une coopérative agricole. Et, pour entretenir l'esprit de communauté d'intérêts et pour rappeler à chaque individualité que son effort collaborerait à l'effort commun, un beffroi coopératif, cette fois, aurait été élevé.

Sa structure logique aurait abandonné les machicoulis et les échauguettes du beffroi communal et se serait dressée en une silhouette neuve.

Dans un des numéros du « Mouvement communal », M. Otlet envisageait la création d'une ville internationale. Ce centre essentiellement moderne n'aura pas l'étroitesse de relations que les villes à clochers ou à beffrois avaient eue.

Les relations et la rapidité de ces relations avec le monde entier seront les facteurs vitaux de la ville internationale. La tour répondra encore à ces besoins et, à nouveau, elle sera l'axe de ce milieu social évolué. Pour cela elle aura à abandonner les cloches aux ondes trop peu puissantes et elle aura à les remplacer par les appareils vibrateurs de la télégraphie sans fil.

La construction nécessaire adaptera sa structure à sa fonction internationale et aux exigences de l'électricité et... telles, seront les tours futures.

Jean DE LIGNE, architecte.

Un Urbaniste belge : Louis van der Swaelmen

Les "Préliminaires d'Art civique", et l'activité du C.N.B.A.C.

.....

M. Louis van der Swaelmen n'était certes pas un inconnu avant la guerre, dans les milieux d'architectes et de peintres principalement. Il avait fait partie du comité du « Plus grand Bruxelles », il avait publié un excellent guide pour la Forêt de Soignes, il avait signé différents articles très intéressants dans diverses revues et enfin et surtout il avait déjà donné comme artiste créateur, dans sa branche d'art même, qui est l'architecture des jardins, la très belle œuvre que sont les parcs du château de Mailhard, sans parler d'entreprises moindres mais pour cela pas moins remarquables; citons encore le parfait plan de reconstruction des jardins de la Cambre dont il avait suscité la généreuse idée. Mais si déjà la paix l'avait animé d'une ardeur de travail très puissante et s'exerçant en bien des domaines, d'un goût très sûr et d'une énergie toujours éveillée, ce fut l'épreuve de la guerre cependant qui, tout en révélant son existence à un public plus étendu que celui des spécialistes, l'incita lui-même à agrandir son domaine d'action, à se dépenser plus que jamais, avec une ardeur inlassable et un esprit de persévérance dignes de nos plus grands éloges, et à se dévouer à une vaste œuvre, en même temps d'art et de patriotisme. C'est pendant son exil de Hollande qu'il nous a donné les deux manifestations les plus caractéristiques et les plus fécondes de son existence, je présume. J'ai eu le bonheur de connaître van der Swaelmen à Amsterdam et de pouvoir, en tant qu'ami, en tant qu'artiste et en tant que Belge désireux, moi aussi, de me consacrer à la cause générale, m'intéresser de près à son activité si multiple et si fervente.

Et ce fut un double acte civique de grande valeur qu'il commit en écrivant d'une part l'admirable livre qu'il intitule « Préliminaires d'art civique » et en se consacrant d'autre part, quotidiennement, à la constitution d'abord, à la direction ensuite du « Comité néerlando-belge d'art civique ». Ces deux œuvres se tiennent par des liens si directs que je ne puis songer à rendre compte ici du volume de van der Swaelmen, sans rappeler d'abord ce que fut et ce que réalisa le « Comité néerlando-belge d'art civique », dont il eut l'initiative, au lendemain de la Conférence de Londres. Les résolutions de cette conférence, si importante au point de vue de l'urbanisme belge, formulées par M. le Ministre Helleputte lui-même et votées à l'unanimité par l'assemblée, laquelle était composée de techniciens et d'artistes de chez nous en même temps qu'alliés ou appartenant aux nations neutres, avaient fort bien défini les grandes lignes de la tâche à accomplir pour la reconstruction de la Belgique. C'est sous l'impulsion de l'indignation générale créée par la destruction systématique de nos anciennes villes d'art, par les dommages infligés à tant de nos cités et de nos villages, par l'amoncellement des ruines à travers

toute la Belgique que cette Conférence se réunit, en février 1915, à l'initiative de l'Union internationale des Villes, pour préparer l'œuvre de notre restauration, pour établir les assises spirituelles et préparer les moyens documentaires nécessaires en vue de reconstituer le pauvre pays martyr, tout de suite après la guerre, pour ne pas retarder le nouvel essor qu'on escomptait déjà, dans l'univers entier.

Les résolutions de Londres, qui reçurent par la suite la consécration d'un arrêté-loi (25 août 1915, « Moniteur belge » des 18-24 septembre 1915), déterminèrent les directives de l'œuvre que le Comité néerlandobelge allait, de son côté, entreprendre, pour faire suite à l'initiative de la Conférence et développer ses conséquences. A l'issue de cette Conférence, un échange de vues qui eut lieu à La Haye entre M. Emile Vinck, l'éminent sénateur, directeur de l'Union des Villes et Communes belges et de l'Union internationale des Villes, M. P. Otlet, secrétaire général de l'Union des Associations internationales, et M. L. van der Swaelmen, fortifia chez ces patriotes la conviction que la contribution des Pays-Bas pouvait constituer un appoint considérable à la préparation des études qu'on avait décidé d'entamer. Les Pays-Bas sont les premiers, en effet, à pouvoir faire état d'une école d'architecture moderniste aussi profondément autochtone et puissante que celle dont il nous a encore été donné d'admirer les effets à la récente Exposition de la Reconstruction. L'art architectural y est puissamment développé et au courant du temps. On y poursuit un idéal esthétique très avancé et qui pouvait donc former une excellente base pour l'urbanistique nouvelle que notre pays avait à appliquer, s'il voulait faire répondre sa restauration aux exigences des temps nouveaux et aux aspirations de la génération présente. Dans le domaine de l'urbanisme proprement dit, la Hollande a également réalisé depuis des années des innovations qui sont encore inconnues chez nous et ailleurs; c'est ainsi qu'ils sont un des seuls pays d'Europe ayant imposé l'élaboration régulière de plans d'extension pour les villes et villages; à l'instar de l'Angleterre, ils possèdent donc ce « Town Planning Act » indispensable, que nous ne cessons de réclamer.

Ces messieurs savaient du reste le sentiment de douleur et de pitié qui s'était emparé des intellectuels hollandais, aussi bien que de tout le peuple, lorsqu'avait éclaté le conflit armé dont la Belgique fut immédiatement la victime; lorsque l'on vit à Louvain les trésors inestimables accumulés au cours des siècles devenir la proie des flammes, les artistes de Hollande ont fait entendre une mémorable protestation.

Aussi lorsque les patriotes belges qui eurent l'idée de la création d'un comité consultatif pour la reconstruction de la Belgique vinrent faire appel au concours des artistes et techniciens des Pays-Bas pour coopérer à l'étude du problème qui se posait pour les cités détruites ou endommagées de notre pays, trouvèrent-ils leurs confrères hollandais tout prêts à seconder de tout leur pouvoir cette initiative. A la suite de leurs démarches fut organisé un comité d'étude qui prit le nom de « Comité néerlandobelge d'art civique » et

qui se composa de MM. P. Otlet, l'illustre architecte Berlage, assumant les fonctions de président, l'ingénieur-architecte Cuypers, le professeur Henri Evers et Louis van der Swaelmen, secrétaire général-directeur du comité, auquel vinrent s'adjoindre plus tard comme secrétaires l'architecte hollandais Jan Pauw et l'architecte belge Hubert Hoste, et plus tard encore le signataire du présent article.

Le « Comité néerland-belge » s'organisa en connexion avec l'Union internationale des Villes et reconnut aussi, tout de suite, la nécessité d'associer son activité à celle des autres comités fondés en Angleterre dans le même but, celle du « Belgium Town Planning » Committee », issu de la Conférence de Londres, de l'« International Garden-Cities and Town Planning Association », du « Town Planning Institute » et du « Royal Institute of British Architects ». Désirant encore étendre cette contribution mondiale à l'étude du problème urbanistique et civique belge, le C. N. B. A. C. s'efforça, à son tour, de promouvoir la constitution de comités internationaux. Répondant à cet appel, différents groupements se constituèrent, tels aux Etats-Unis une délégation du « American Society of Landscape architects », en Suisse le comité « Pour la reconstruction des villes », au Danemark la société « Akademisk arkitekt forening » ou surgirent spontanément comme la « Commission d'étude franco-belge » (Ecole supérieure d'art public, au Musée social); tous ces comités internationaux d'art civique agirent de concert et formèrent avec l'Union internationale des Villes une puissante organisation documentaire.

Car il doit être bien entendu que le but qu'envisagèrent les initiateurs de cette vaste entreprise fut un but purement intellectuel. Ils se laissèrent guider en toutes matières par le principe : « la reconstruction de la Belgique aux Belges » et ne désirèrent donc s'assurer de la part de l'étranger qu'une collaboration strictement morale. Toute entreprise d'ordre commercial ou financier fut, par le fait même, exclue du champ d'action tant du C. N. B. A. C. que de celui des autres comités groupés par l'Union internationale des Villes.

Le C. N. B. exista trois années, van der Swaelmen en fut l'âme et la cheville ouvrière du premier jour au dernier et je sais combien lourde fut la tâche qui lui incombait. Son bureau du Ryksmuseum à Amsterdam devint un véritable centre de documentation internationale au point de vue de l'art du « town planning », un vaste asile de toutes les matières premières dont un jour il espère faire ou voir sortir l'encyclopédie des villes, un laboratoire aussi où il prépara déjà le programme-table des matières de cette encyclopédie des villes et de l'art civique, base de l'œuvre à réaliser de toutes parts. Cette table est le commentaire des principes fondamentaux de l'art des villes et un guide analytique pour l'étude comparée des connaissances internationales relatives à l'urbanisme. Nous trouverons ces principes épars dans un certain nombre d'ouvrages ainsi que dans une foule d'études fragmentaires en toutes langues, parues sous forme de brochures, dans des périodiques, dans la presse quotidienne et dans les comptes rendus des congrès. Mais aucun instrument n'existe jusqu'à présent au moyen duquel les administrations

publiques ou les auteurs de projets puissent mettre en accord leurs plans avec ces principes universels. Il s'agit donc de les rassembler et de les coordonner, par voie d'enquête et de coopération internationale; cet « outil » serait en quelque sorte un code raisonné des principes généraux d'art civique ainsi qu'un manuel de notions et renseignements pratiques sur l'aménagement, l'extension et la construction des agglomérations. C'est en réunissant toutes les données au sujet de ce qui a été fait, dans l'univers entier, au point de vue urbanistique, en dégagant clairement les principes esthétiques et sociaux indispensables qu'on pourrait en arriver, un jour, à rattacher tous les projets déjà nés ou encore à naître, au lendemain de cette guerre, au plan général d'aménagement de la Belgique, souhaité par le Congrès de Londres. Il y aurait là un moyen pour permettre aux communes et à tous les pouvoirs publics intéressés à la reconstruction de la patrie — à toute sa restauration, dans le sens le plus large du mot, — d'assimiler, sous une forme accessible à tous, les résultats de l'expérience internationale et la somme condensée des idées et connaissances actuelles en cette matière. van der Swaelmen a dressé le programme complet de cette vaste entreprise, a fixé même la méthode de classification des documents et de préparation des notices et modèles. Il s'est laissé guider lui-même en tout ceci par le système de classification décimale en usage à l'Institut international de bibliographie.

Ce programme-table, dont l'importance ne peut être assez mise en vedette, a été la principale publication du C. N. B. A. C., et si nos communes belges voulaient s'en inspirer, il est certain que nous verrions enfin dans notre pays un travail d'ensemble, basé sur des principes immuables et scientifiques, tenant compte des derniers progrès et des plus récentes acquisitions en matière civique; ce serait la fin de tous ces projets fantaisistes dûs au caprice d'un chacun et laissés au hasard de conditions bien peu consciemment étudiées et qu'on regrette toujours trop tôt. Le C. N. B. publia ensuite une adaptation de la capitale étude de V. Lanchester : « Civic development survey », dont le but aussi est la constitution du dossier des localités, le terme de dossier étant pris dans son sens le plus large et englobant tout ce qui, de loin ou de près, touche à la vie publique, à l'existence de la commune. Il se préoccupa encore de la question si vitale pour nous de la restauration des monuments détruits ou abîmés par la guerre et publia notamment une enquête sur Ypres, relativement à l'opportunité de reconstruire les Halles. Cette question fut posée aux cent vingt plus hautes personnalités artistiques et littéraires de la Hollande et aux trente ou quarante associations techniques qui avaient compétence en la matière; donc aux meilleurs architectes, archéologues, artistes, écrivains, historiens, savants, religieux, journalistes, hommes politiques, etc. et leurs associations. Les réponses furent unanimes : ce referendum aboutit à la condamnation la plus formelle du « vieux-neuf », de la restauration en style ancien avec des matériaux nouveaux et d'après des plans nouveaux; la plupart des réponses conclurent même à la nécessité d'une restauration des monuments anciens en style moderne. Ajoutons, du reste, qu'il s'est trouvé

en Hollande une fédération de toutes les sociétés d'archéologie (Nederlandsche Oudheidkundige Bond) pour adopter un semblable code. Différents autres volumes sont en préparation. Enfin, le matériel rassemblé à Amsterdam, et avec quelle méthode de classification et quel ampleur de vues! a pu figurer, en partie, à l'Exposition de la Restauration de la Belgique, dont nous profitâmes récemment au Palais d'Egmont.

Mais venons-en au livre de van der Swaelmen, à ces « Préliminaires d'art civique mis en relation avec le cas clinique de la Belgique », dont le titre indique si bien la portée. Ce n'est pas un livre de guerre, heureusement, donc pas une œuvre de valeur passagère et d'intérêt seulement actuel. Si pendant la guerre déjà le problème de la restauration s'était posé de bien angoissante façon, si déjà à ce moment tous nous sentions le devoir d'aider à préparer l'œuvre de reconstitution intégrale qu'il s'agissait d'entreprendre au lendemain de la paix, et si donc il est vrai que van der Swaelmen aussi s'en est préoccupé, ce n'est pas en proposant des palliatifs ou des solutions plus ou moins directes et locales, mais d'une façon plus générale et plus durable, en formulant un livre très beau sur l'art civique même, un volume dont la valeur sera tout aussi grande dans quelques années comme étude esthétique qu'à l'heure présente. Les résultats qu'il avait enregistrés pendant son enquête en tant que secrétaire général du C. N. B. A. C., les études qu'il avait faites de tous les grands principes et règles du « town planning », il les utilisa pour écrire ce livre. Le malheur avait été grand pour notre pays; il fallait qu'il nous profitât et qu'après avoir souffert atrocement des ravages de la guerre, nos villes ne devinssent pas victimes de ce que le critique hollandais Jan Veth a si pittoresquement appelé les « vredesverwoestingen », les dévastations de la paix, entendant par là le vandalisme des édiles incompetentes ou des propriétaires intéressés, le gâchis des restaurateurs et des replâtreurs de vieux-neuf, des fantaisies vétustes des archéologues et de l'utilitarisme des traceurs de rues, mais qu'au contraire il bénéficiât de tout ce qu'on avait fait de bien et de beau, de moderne à l'étranger, afin d'y refaire non du « vieux-neuf », mais d'y créer du neuf tout court, de l'art et de l'organisation appartenant à notre propre temps et à notre propre génie et répondant de même à nos besoins à nous.

van der Swaelmen ne se dissimule pas qu'une réaction forte, au lendemain de la guerre, agira en sens bien opposé aux idées modernistes qu'il préconise et que défendent les grands comités internationaux de l'urbanisme. «Celui qui, s'adressant aux foules, atterrées par la douleur encore toute récente des pertes éprouvées, leur dira : Consolerez-vous! moi je vais vous les rendre!, aura beaucoup de chances d'être cru sur parole. Et peut-être n'aura-t-il pas honte d'abuser la candeur des peuples en dressant une mascarade en vieux-neuf, inévitablement odieuse dans son effronterie dérisoire. »

Le vieux-neuf, tel est le premier danger...

La reconstruction hâtive, sans plan d'ensemble, sans études préalables des lois régionalistes, telle est l'autre grande menace...

C'est pour éclairer les reconstructeurs futurs, pour les mettre en garde contre ces deux crimes nationaux, que van der Swaelmen a principalement publié son volume. Et le publiciste suisse, à Genève, qui a caractérisé son œuvre comme suit : « ses « Préliminaires d'art civique » sont un véritable manifeste de l'urbanisme moderne, un éloquent plaidoyer en faveur de la beauté dans la Cité », a fort bien saisi l'importance de son geste en cette heure critique.

Sa portée, en effet, dépasse de bien loin son utilisation possible en Belgique. Ce n'est qu'à l'occasion du « cas clinique » belge que l'auteur s'est mis à la besogne, mais en voyant plus loin. Je tiens à souligner expressément que c'est la première œuvre d'ensemble originale et en langue française parue sur l'urbanisme et qu'elle reste la seule jusqu'à ce jour. Tout ce qui a été publié depuis sont des études fragmentaires. Et jamais nous n'avons possédé d'œuvre française aussi complète et méthodique sur ce sujet; nous devons continuer d'avoir recours à des auteurs anglais ou américains, et surtout à des auteurs allemands, pour savoir quelque chose du « Stadtebau » et du « Town Planning ». Bénissons van der Swaelmen d'avoir réellement comblé cette lacune.

A ce propos, j'ai lu un jour dans « De Ingenieur », l'importante revue néerlandaise, un compte rendu de M. E. Jacobs, dans lequel cet éminent technicien exprimait surtout sa vive satisfaction de ce que le livre de L. van der Swaelmen ressemble si peu aux volumes techniques allemands et se distingue si particulièrement par son enthousiasme et son optimisme, sa fraîcheur de forme et d'idée, des livres arides et dogmatiques d'outre-Rhin. En même temps l'ingénieur hollandais s'étonnait que ce n'était pas des fameux organisateurs du côté du Rhin ou de Dusseldorf que cette fois était venue la conception pratique et organisatrice de l'urbanisme; là où Camilo Sitte et Stübgen avaient traité l'architecture des villes avec des soucis uniquement esthétique, van der Swaelmen est venu avec un projet d'ensemble positif, dont le couronnement suprême doit être la loi qui consacrera au point de vue de l'urbanisme la subordination de l'individu à des principes généraux et civiques...

Je ne crois pas que M. van der Swaelmen ait pu lire un éloge qui lui fut plus sensible. C'est une grande victoire pour lui que cet hommage à l'esprit français et à l'initiative belge, à lui rendu par l'importante revue hollandaise.

C'est dans son livre aussi que pour la première fois a été appliqué à l'urbanisme la méthode des sciences biologiques, et c'est encore une chose bien frappante. L'urbanisme pouvant être considéré comme la socio-biologie des cités, il est fort utile d'appliquer à la cité la définition même de la Vie, suivant la théorie biologique de Félix Le Dantec que van der Swaelmen aime et suit avec tant de conviction : « La Cité est un organisme vivant collectif en voie de continuel devenir et qui crée à chaque moment de son évolution sa forme spécifique par **assimilation fonctionnelle** ». Les auteurs qui précédemment s'étaient occupé de la description des cités s'étaient contentés d'em-

ployer la méthode historico-narrative ou une méthode d'application esthétique. van der Swaelmen peut revendiquer pour lui l'honneur d'avoir été le premier à adapter la méthode scientifique et biologique à l'étude de la science urbanistique. Il a démontré sa thèse admirablement là où il invoque l'exemple d'Amsterdam, qui ne fut mentionné par aucun auteur jusqu'ici — comme type de conformation régulière caractéristique illustrant pas à pas la théorie biologique. Nous assistons à un spectacle vraiment bien analysé de formation organique, de développement vital d'une grande cité. Il y aurait d'autres exemples à démontrer suivant la même méthode, celui d'Anvers, par exemple, qui est des plus typiques aussi, et il est à souhaiter que van der Swaelmen s'en charge un jour, quand il consacrera un volume spécial à la biologie des villes.

En somme, ce qu'il a voulu dans ses « Préliminaires », c'est poser le problème dans sa sphère philosophique, biologique et esthétique, en pleine vie; au-dessus des unilatéraux soucis par lesquels se laissent guider presque toujours les constructeurs de villes, puis analyser les faits et, troisièmement, en extraire, dans la récapitulation et les conclusions générales, ainsi qu'en conclusion de chaque chapitre, quelques directives d'ordre universel, en vue de leur application aux cas concrets de la reconstruction belge. Il a ainsi réuni les éléments d'une doctrine générale de la science urbanistique, dont l'Encyclopédie, avec sa série de monographies à l'infini, doit être le creuset en perpétuelle ébullition, et dont un jour il voudra bien lui-même, espérons-le, formuler le dogme.

Le livre est très rempli, et les idées s'y pressent et s'y agglomèrent. Le résumer est chose fort difficile, car le plan méthodique d'après lequel il est dressé rend fort délicat un développement partiel de ses principes. Tâchons cependant de donner un très succinct aperçu de quelques-unes des idées génératrices de l'œuvre.

Les thèses considérables de l'auteur sont au nombre de quatre :

que le véritable « principe fondamental de classification » des notions urbanistiques est le principe fonctionnel, la Cité considérée comme un organisme vivant collectif, toutes les autres méthodes de classification des éléments d'agrégation de la Cité pouvant se ranger sous ce principe synthétique;

que « l'urbanisme », l'art civique, lequel doit rassembler et régénérer tous les autres arts — architecture, peinture et sculpture monumentales, art des jardins — est susceptible de favoriser, avec le temps, l'éclosion d'une haute conscience civique communément partagée, capable à son tour d'engendrer un mode ou style nouveau dans l'architecture et les arts apparentés, dont le modernisme actuel, particulièrement significatif aux Pays-Bas et aux États-Unis d'Amérique, apporte les prodromes incontestables;

que, de même qu'à toutes les grandes époques la puissance de l'entité civique ou nationale s'est exprimée en de « grands ensembles monumentaux » dans l'ordonnance urbaine, aujourd'hui où règne l'idée de la ville-jardin et des réserves de verdure, le parc public monumental moderne, encore à naître,

saura devenir à son tour l'occasion génératrice de grands ensembles urbains symbolisant à nouveau la puissance municipale;

enfin, que dans l'œuvre de reconstitution des cités détruites ou endommagées « deux phases distinctes » apparaissent : 1° le « cas clinique » aigu de la reconstruction et les mesures transitoires que la situation comporte; 2° l'organisation définitive de l'inspection du développement civique des régions et localités, à décréter d'intérêt public et à sanctionner par la loi.

La voirie avait été jusqu'à présent l'unique préoccupation des traceurs de villes. van der Swaelmen n'en diminue point l'importance. Mais à côté de routes directes, larges et adoptées au trafic local, la ville a d'autres besoins. Elle n'est pas seulement un centre utilitaire de commerce et de circulation, elle doit être un centre civique. A cet égard elle doit donc posséder des ensembles urbains, où les citoyens prennent conscience de leur solidarité, où ils s'initient à la grandeur de leur cité, où ils peuvent se rencontrer en un amour et une admiration communs. Tel était le forum des villes célèbres de l'antiquité, tel était le marché des villes du Moyen âge, tel était le parc de Le Nôtre, pour le XVII^e siècle. Tel est encore l'ensemble civique parfait que constitue le parc de Bruxelles avec le palais royal et le palais de la Nation, les rues Royale, Ducale et de la Loi et les places Royale et des Palais qui l'entourent. Tel est aussi, à Paris, l'ensemble eurythmique des boulevards suggéré par Haussmann.

La ville doit posséder aussi des parcs et squares, des espaces libres considérables, des cités-jardins et des quartiers industriels plantés et aérés...

La question si éminemment sociale du logement populaire est dans tout cela un élément prépondérant. van der Swaelmen y voit le fondement de toute urbanistique future.

Il affirme encore que le régionalisme est la véritable école du traceur de villes. L'étude systématique des relations physiologiques entre les districts, le pays, et les cités, est le grand principe inspirateur de l'architecte, en ce qu'elle le rend apte à démêler les intimes correspondances entre la nature, les êtres et les choses et à découvrir et respecter par la suite les grands rythmes qui relient et organisent ces relations. Il exige des sources d'information complètes : cartes et guides, statistiques, tableaux de passages et d'intérieur, cartes potales illustrées, photographies, diagrammes, etc.

Toutes les notions se tiennent très étroitement dans ce système, comme on le voit : la nature et l'homme, et dans le site naturel la cité que l'homme s'est construite et où se développent ses besoins de plus en plus complexes.

Si de tels principes sont adoptés plus tard, la Patrie sortira grandie et embellie et consolidée de l'épreuve...

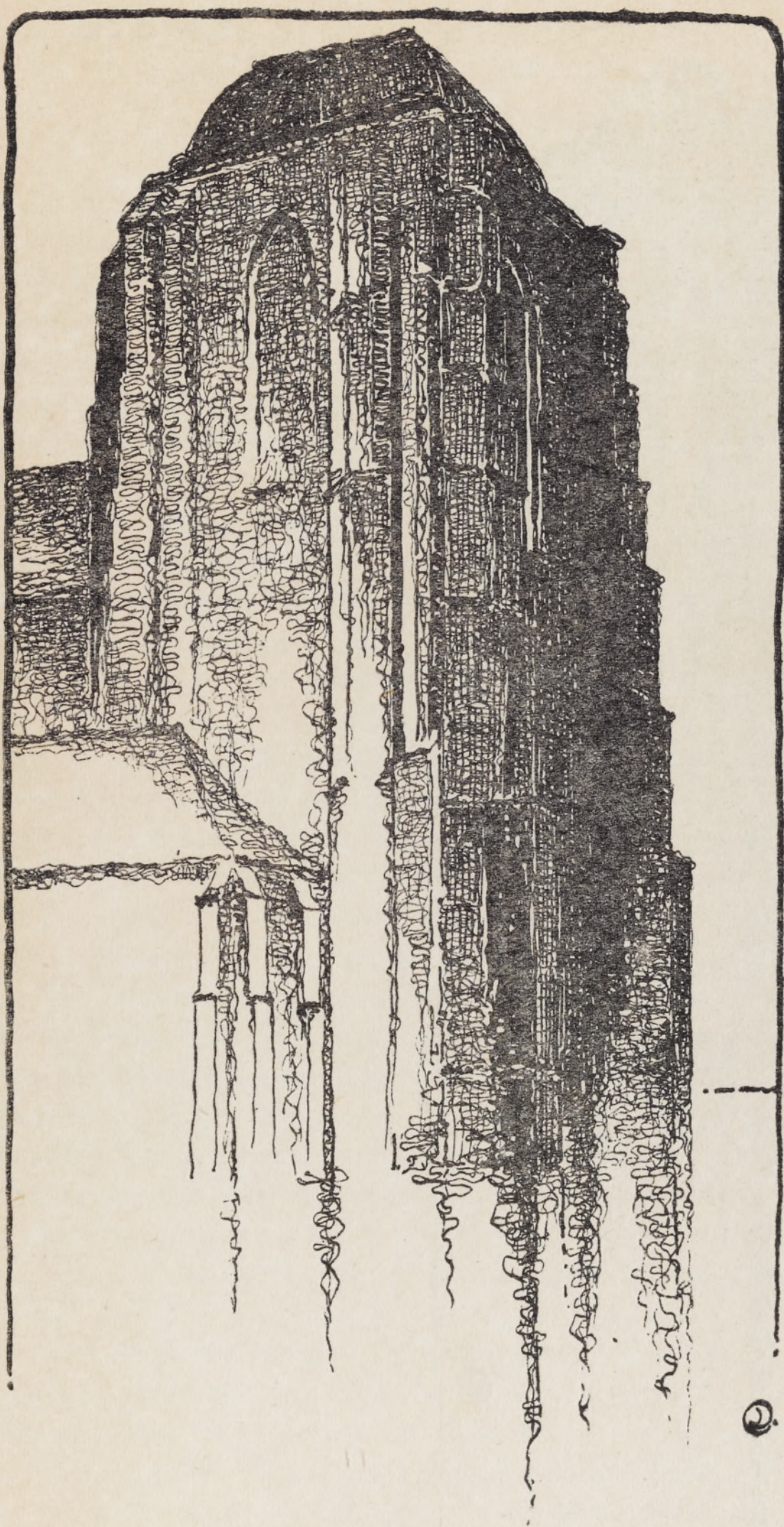
Le livre de M. van der Swaelmen a donc une triple portée résultant l'une de l'autre : « une portée patriotique, une portée esthétique et une portée scientifique ».

Et ce n'est pas une des moindres attractions de son livre que de concilier fort harmonieusement deux éléments qu'on nous avait habitués à considérer comme ennemis : les soucis de beauté et d'esthétique totale avec les exigences

scientifiques et les préoccupations sociales; et la statistique même devient vivante dans ce livre, jusque belle et fort éloquente. C'est un disciple de Verhaeren qui nous parle, du reste, un homme qui a fort bien compris toute la splendeur moderne du travail et de la démocratie, du grand trafic et de l'industrie fiévreuse, des automobiles et des aéroplanes, et qui déjà les incorpore dans la cité...

Il écrit avec beaucoup d'éloquence, en une langue parfois bien belle, bien qu'un peu trop touffue, avec beaucoup de foi et d'enthousiasme. Et c'est chose bien réconfortante que de lire ce livre, en ce moment où bien souvent on est tenté de douter de l'avenir de notre pays, lorsqu'on voit les gaffes qui s'accumulent, les bévues qui s'enchaînent, les sottises qui se commettent.

André DE RIDDER.



TOUR DE VEERE
d'après un dessin à la plume de
JEAN DE LIGNE



TOUR DE LISSEWEGHE
d'après un dessin à la plume de
JEAN DE LIGNE

L'Edifice et le Milieu

par Adolphe DERVAUX (1)

Il y a lieu de recommander la lecture de cet ouvrage, fort bien écrit, intéressant par son sujet tout d'actualité, instructif par la précision et l'originalité de ses aperçus. L'auteur débute en adjurant ceux à qui incombent les innovations, dans la tâche de la reconstruction, d'être sincères. Comme il a raison ! et quelle heureuse entrée en matière pour un livre qui s'adresse à la grande masse anonyme des bâtisseurs, à cette multitude irresponsable. « Les constructeurs, dit-il, ne déguiseront pas une cité industrielle en lieu de villégiature. » Et que l'on s'inspire donc, à cet effet, des conditions du climat, de la nature du sol, tant au point de vue du pittoresque qu'à celui des matériaux qu'offre la production locale. « Ne vous ingéniez pas, dit-il, à substituer l'enduit peint à la pierre ou à la terre-cuite apparentes ». Ceci nous conduit au chapitre des préjugés qui veulent certaines constructions obligatoirement décoratives, tandis que d'autres, exclusivement utilitaires, **doivent** être simplement laides. L'auteur s'élève contre ces vocables employés improprement et fait remarquer que toute bâtisse conçue en tenant un compte intelligent, rationnel, de sa destination, doit fatalement être belle et décorative, en dépit de ses fins utilitaires. Et ce lui est une occasion de nous rappeler les qualités requises de l'architecte, dont le goût et l'esprit pratique doivent aller de pair. Toutes ces idées sont illustrées d'exemples historiques bien choisis, d'évocations saisissantes des gloires de l'architecture. « La devise de l'architecture saine et complète, c'est : « **le Vrai, le Beau, l'Utile** », à condition toutefois que ces inséparables qualités soient envisagées simultanément et qu'aucune d'elles ne soit réalisée aux dépens des autres ».

Après ces éloquents pages liminaires, l'auteur entre dans le vif de son exposé et examine méthodiquement ce qu'il appelle la technique générale des villes, emploi des sites et des édifices, composition des ensembles. Il envisage successivement le paysage en général, le climat, le choix des matériaux, la nature du sol, les conditions du milieu social, le régionalisme dans ses réalisations.

Suivant qu'elles se sont formées au fond d'une vallée, sur une éminence, au bord de la mer ou d'un lac, au milieu d'une forêt, à proximité d'exploitations agricoles, industrielles, ou dans un site choisi spécialement en raison de sa salubrité, les villes se sont peuplées et développées de façons différentes. Les apports humains déterminés par les débouchés que permet la situation géographique de la cité influent sur la composition de celle-ci. Il en résulte des mélanges de race qui déterminent, de concert avec les nécessités climatologiques, l'aspect architectonique de l'agglomération. En des chapitres séparés, chaque cas est examiné à la lumière d'exemples abondants qui dénotent une saine érudition. La France et la Belgique urbanistes sont ainsi passées en

(1) Editions Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

revue; et, d'un crayon sûr et délicat, les beautés originales en sont notées. Mais, au cours du voyage qu'il nous fait faire, l'auteur n'a, hélas! que de trop fréquentes occasions de déplorer l'envahissement des plus beaux coins par une « soudaine et opulente architecture » de villes d'eau et autres stations de villégiature à palaces et casinos. Ce qui ne l'empêche pas de prévoir la prochaine nécessité de créer de nouvelles résidences estivales à l'usage du peuple qui, lui aussi, a besoin d'un repos annuel au grand air. Et il accompagne cette prédiction du souhait de ne pas voir copier, en mauvais matériaux, le luxe inaccessible des « reines des plages ». A ce propos, n'y a-t-il pas une mélancolie à se représenter l'Europe au temps où il n'y aura plus un coin de nature inviolée où aller se réfugier contre la vie contemporaine?

A signaler aussi une critique très judicieuse de la loi dite de protection des paysages, laquelle loi, sacrifiant la beauté de certaines banlieues de petites villes à celle des campagnes, ne tend à rien moins qu'à l'encerclement des cités par une muraille d'affiches.

Après ces considérations générales, nous trouvons un examen raisonné des facteurs les plus importants dont l'urbaniste doit tenir compte : le soleil, les vents, la pluie, la neige, l'altitude. Il faudrait tout citer de ces pages remplies d'aperçus ingénieux qui ouvrent aux architectes un champ fécond en innovations salutaires. Je note, en passant, cette maxime que je donne à méditer aux bâtisseurs : Tout ce qui est utile à l'homme a le droit de posséder la beauté.

Du chapitre consacré à la nature du sol, on me permettra d'extraire ces lignes qui en résument les tendances :

« Il est remarquable que, des siècles durant, on ait su conserver les qualités de rationalisme et la beauté à des régions particularistes utilisant les matériaux de leur sol, tandis que la laideur a inévitablement surgi chaque fois que l'on a voulu imiter, au moyen de produits de revêtement, des matériaux inexistants dans la contrée. Le *simili*, copie fautive de la matière, partage le sort du pastiche, copie abusive de la forme ».

J'abuse, malgré moi, des citations; aussi me contenterai-je d'attirer l'attention sur les pages relatives aux conditions esthétiques du béton armé, tant décrié, paraît-il, par les bourgeois esthètes.

Une des parties les plus intéressantes est celle qui traite des voies de communication. L'auteur s'y élève contre le dégagement sans raison des grands édifices et aussi contre le redressement souvent puéris des vieilles artères de nos capitales. Les vastes parvis et les voies rectilignes, lorsqu'ils ne sont pas imposés par les plus impérieux besoins de la circulation, constituent une déplorable hérésie esthétique dont l'auteur développe toutes les fâcheuses conséquences. Evitons, dit-il, des « embellissements » de ce genre.

Le chapitre intitulé : « La démographie » nous met en garde contre le pastiche des styles périmés, si glorieux soient-ils. Eh oui! c'est l'éternelle question de notre pauvreté d'imagination nous ramenant sans cesse aux maîtres d'autrefois. Cependant, ne se trouve-t-il personne pour traduire en beauté les

aspirations contemporaines et continuer ainsi l'évolution en restant digne des ancêtres? Rester dans la tradition nous écartera toujours de la copie, dit l'auteur, car la tradition est essentiellement évolutive. Il faut donc s'inspirer de l'exemple du passé, non pour le copier, mais pour se convaincre de la nécessité d'être de son temps, du XX^e siècle, de l'ère de la victoire mécanicienne, selon l'expression du sociologue Pierre Hamp. Et aussi, qu'il y ait quelque cohésion dans l'effort qui doit nous unir dans l'œuvre de la reconstruction. Une entente entre plusieurs communes rurales voisines s'impose pour l'édification, à frais communs, de ces établissements d'utilité publique dont, individuellement, elles ne pourraient supporter toute la charge. Que d'avantages à retirer de cette communion, en ce qui concerne l'enseignement, la voirie, la direction morale dont le besoin se fait sentir aujourd'hui jusque dans les provinces les plus reculées; et aussi, quelle économie de personnel, de transports, de matériaux, etc.

Dans le chapitre des édifices voisins et du paysage immédiat, nous apprenons que ce n'est guère que depuis 150 ans que l'on constate un déplorable relâchement dans le mode de construire un immeuble ou une ville, un obscurcissement dans le clair génie de l'architecture. Un besoin maladif d'originalité à tout prix, une mégalomanie d'épiciers enrichis pousse les propriétaires à élever des villas normandes sur la côte d'Azur et des palais grecs dans la banlieue de Londres. Est-ce que des architectes-conseils, armés au besoin d'un mandat officiel, n'auraient pas bien mérité de la patrie s'ils parvenaient à détourner désormais les dits épiciers de la réalisation de leurs desseins incongrus?

Plus loin, établissant avec un goût très éclairé la différence entre la monotonie et la symétrie dans le tracé des rues et des places, l'auteur rappelle ces paroles de Montesquieu : « Les choses que nous voyons successivement doivent avoir de la variété; celles que nous apercevons d'un coup d'œil, de la symétrie. »

Enfin, les pages consacrées à l'aménagement et à l'extension des agglomérations nous proposent, par mesure d'hygiène, le déplacement vers la périphérie nouvelle des établissements insalubres que l'aggrandissement de la cité a englobés dans des quartiers devenus centraux. Le terrain laissé libre par la démolition de ces immeubles indésirables sera toujours profitablement transformé en parcs et plaines de jeux.

En ce qui concerne la reconstruction des cités détruites, on nous montre l'inanité des « conceptions de cabinet », en insistant sur la nécessité d'établir des plans subordonnés aux facteurs géographique, économique, et, en général, à tous les desiderata d'un sain régionalisme.

Et le livre se termine par cette exhortation d'une si haute moralité artistique :

« Pour relever les ruines et améliorer ce qui subsiste, renouons la filiation avec l'art laïque né au XII^e siècle sur notre sol, répandu glorieusement à travers toute l'Europe et dissout au XVI^e siècle par l'invasion italienne. »

C. T.

Pour devenir bon architecte

Au moment où la réforme de nos instituts d'enseignement de l'architecture est si vivement discutée, — et met en conflit les aspirations des jeunes avec l'esprit de routine de ceux qui ont des situations acquises, — il n'est pas sans intérêt d'écouter l'avis d'un architecte étranger des plus estimés dans son pays. M. Henri Baudin, dont nous reproduisons ci-dessous un article paru dans La Feuille de Genève, n'est d'ailleurs pas un inconnu chez nous, où ses écrits et tout particulièrement le magistral ouvrage qu'il a consacré à l'architecture des écoles, lui ont attiré bien des sympathies.

La nécessité de la réforme de l'enseignement architectural est indiscutable. Il suffit de jeter un regard autour de soi pour en être convaincu. Les auteurs, unanimes, se lamentent avec raison sur la déchéance des productions contemporaines, car notre époque se trouve en face d'un art impuissant et dégénéré. Parlant du XIX^e siècle, Fierens-Gevaert dit : « La Science détachée de la réalité, conduisait les architectes à l'impuissance funèbre. Ils élevaient partout les tristes tombeaux de leur art. » L'architecture n'est presque plus qu'une « expression archéologique », écrit Guadet. Enfin, s'écrie M. de Baudot : « L'architecture est morte, les architectes l'ont tuée ! »

La cause de la faillite de l'architecture moderne tient à un vice radical de constitution qui réside en premier lieu dans un enseignement en contradiction absolue avec les exigences actuelles. Et s'il n'y a qu'une minorité d'architectes à la hauteur de leur profession, cela tient encore à l'enseignement, qui est de deux sortes. D'un côté, nous voyons l'enseignement dit « académique », caractérisé par un développement en surface plus qu'en profondeur, un savoir littéral et livresque, une orientation vers des données purement abstraites et spéculatives, le dédain du caractère pratique et du métier, un esprit tourné exclusivement vers les programmes abstraits et monumentaux, la croyance aux trucs et aux recettes. La superstition de l'antiquité, les hautes spéculations de l'esprit, des métaphysiciens, les images habiles, un

enseignement exclusivement artistique. Et l'on a des architectes-artistes, faits pour vivre dans l'absolu, un grand nombre de ceux qui sortent de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, cette école dont Camille Mauclair a dit : « Elle prend des naïfs et elle rend des malins ». D'un autre côté, nous voyons l'enseignement « rationaliste » qui se caractérise par le développement du côté scientifique, raisonné et mathématique, par un matérialisme desséchant et vide de vie, un manque total d'imagination, un asservissement aux formules et aux calculs rigides; un enseignement exclusivement scientifique. Et l'on a des architectes-ingénieurs, — ou plutôt, plus simplement, des ingénieurs, des bâtisseurs d'œuvres vides de beauté.

Les premières études aboutissent à un idéal trompeur, les secondes à un terre-à-terre décevant; les élèves, qu'ils soient architectes-artistes ou architectes-ingénieurs, s'aperçoivent, mais un peu tard, au contact de la vie et des réalités, qu'ils n'ont pas été armés en vue des exigences de leur temps. Une réforme est donc nécessaire. Tous les avis éclairés sont unanimes sur ce point.

Cependant, l'influence académique, le respect conventionnel des choses de l'Etat, la force des préjugés, la peur des innovations, la routine d'une partie du personnel enseignant, l'ignorance des administrations, enfin, l'indifférence de l'opinion publique, empêchent tout changement de régime, et, continuant sa marche, l'enseignement de l'architecture suit les ornières — et les chemins bat-

tus. Et cependant, la création d'un enseignement rénové et rationnel d'architecture — établi sur des bases modernes — qui ferait une juste part à la raison et au sentiment, présente à l'heure actuelle un intérêt d'une haute importance. En effet, les bouleversements politiques, sociaux et économiques de l'époque troublée, que nous traversons font surgir chaque jour des milliers de vastes problèmes nouveaux et imprévus, et les architectes d'aujourd'hui sont incapables de les solutionner, parce qu'ils n'ont pas été préparés et formés en vue des besoins et des exigences à exprimer.

Et nous devons faire cette constatation douloureuse qu'à l'heure où nous aurions besoin, pour résoudre les problèmes actuels, d'« architectes sociaux, d'architectes urbanistes, d'architectes salubristes », nous ne possédons qu'une génération d'architectes-artistes qui, nourris d'exercices esthétiques, habiles sur le papier, n'excellent que dans l'art de faire des relevés archéologiques ou de monuments antiques.

Ces considérations étaient nécessaires pour faire saisir pleinement l'importance des réformes qu'il importe d'introduire sans tarder dans l'enseignement actuel et pour montrer que si l'on veut réellement travailler à une renaissance architecturale, il faut donner à cet enseignement des tendances novatrices, lui infuser un sang nouveau et régénéré. Et pour arriver à ce résultat, il faut briser les vieux cadres et travailler dans un sens révolutionnaire.

Tendre à un enseignement « professionnel », employer la méthode intuitive et déductive, de même que l'enseignement par « l'image », coordonner les diverses branches, adopter un enseignement simultané ou synchronique, ne pas faire du classique la base exclusive des études, renouer les formes de l'architecture nationale et régionale, rédiger des programmes en accord avec les besoins de l'époque contemporaine, considérer le dessin comme un moyen et non un but, enfin prolonger hors de l'école l'action de l'enseignement; telles sont les principales thèses cardinales d'une réforme de l'enseignement que nous allons examiner rapidement.

L'enseignement de l'architecture doit en premier lieu viser à des fins pratiques, à des buts utilitaires. Pour avoir une utilité, il doit donc préparer des élèves pour la vie, en vue de l'exercice de la profession qui les attend. L'idée ne vaut que selon l'expérience ou la vie, selon Léon Werth; cela revient à dire qu'une connaissance n'a de valeur que si l'on sait s'en servir. Il est donc nécessaire de tendre à un enseignement « professionnel », en contact permanent avec la réalité, avec la pratique, en un mot avec la vie. Abandonnant l'instruction purement livresque, abstraite et spéculative, il faut recourir à un enseignement réaliste, positif et concret, enchaîner étroitement, unir indissolublement, la théorie, la technique et la pratique qui se complètent en se prêtant de mutuelles lumières, mais en ayant toujours en vue que la pratique doit constituer le fond solide, la base de l'enseignement nouveau. En un mot, dans tous les cas, dans tous les travaux, en classe et hors classe, il faut poursuivre, d'une manière continue, la parfaite éducation du « métier » : Mise en face de la matière, substance qui sert à concrétiser les besoins et les conceptions; mise en face de la nature, source inspiratrice des formes et des couleurs; mise en face de la vie réelle aux prises avec les difficultés de programme, d'exigences, de sujétions; mise en face des procédés de construction et des solutions techniques. Du reste, l'architecture, comme les autres arts, s'acquiert rarement par une théorie puisée dans un livre ou un enseignement, il s'acquiert par l'imitation, par l'usage, par la pratique.

En faisant ainsi circuler la vie dans les formes scolastiques, on donne à l'enseignement sa pleine valeur et l'on met les élèves en mesure de matérialiser leur pensée et de trouver les solutions particulières des problèmes de notre époque et de l'avenir.

Un véritable enseignement sera-t-il artistique ou scientifique, à votre point de vue, me direz-vous? Je réponds ni l'un ni l'autre exclusivement, mais l'un et l'autre, car ce sont deux valeurs équivalentes qui ne doivent pas être sacrifiées l'une à l'autre, mais réaliser un accord, un équilibre, car l'architecture est tout à la fois un art et une science.

En réalisant cet équilibre, les jeunes étudiants éviteront de s'égarer, comme je l'ai dit, vers un idéal trompeur ou de tomber vers un terre-à-terre décevant. J'ajouterai que, dans l'intérêt de l'art et de la beauté, il est nécessaire de lutter de toutes nos forces

contre les tendances actuelles qui tendent à ruiner l'art architectural au seul profit de l'art de l'ingénieur, qui instaurera un nouveau règne de la laideur.

Henri BAUDIN.

La manie du vieux-neuf

Un rédacteur de « Demain », dénonce dans ses menus-propos le ridicule de ce qu'il appelle très exactement « L'autre mauvais goût ».

Il se passe, remarque-t-il, à propos de la Grande Boucherie qu'on veut refaire à neuf, quelque chose de comique. Pendant près d'un siècle, les gens de goût, les artistes, les lettrés, se sont évertués à démontrer à de dures têtes de bois, qu'il ne fallait pas de parti-pris détruire tout ce qui est vieux — église ou bahut — sous prétexte que c'était vieux, pour le remplacer par du neuf. La vieillesse, leur dit-on, est une présomption de beauté, parce que nos pères avaient des traditions, des principes, et qu'une chose vieille, même si elle n'est pas une merveille, constitue un document historique.

Je ne suis pas bien sûr que les têtes de bois aient été convaincues; mais à force de les injurier ou de les amadouer, elles ont fini par laisser vivre et mourir en paix un tas de choses antiques qu'elles auraient autrefois voué au feu ou à la pioche.

Seulement, les voilà qui vont un peu fort. Il y avait cette grande boucherie dont la principale qualité était d'être vieille. Personne ne demandait qu'on la détruisit : le feu s'en chargea et découvrit sur son emplacement une placette charmante qui fait très

fiante bonne vieille Grande Boucherie. Trop de zèle, Messieurs, trop de zèle!

bien dans le pourtour de la Grand'Place.

Et voilà les dites têtes de bois qui veulent refaire à neuf — à neuf! — cette insigni-

Faut-il vous redire que l'antiquité n'est qu'une « présomption » de beauté — du vieux-neuf on ne peut dire autant — et que la Grande Boucherie n'a jamais eu la splendeur de Reims, du Parthénon et des Halles d'Ypres, dont les ruines sacrées méritent qu'on les laisse telles quelles. Bruxelles est une ville empoisonnée par les architectes, et ils embrouillent les notions les plus saines.

Le culte du vieux pour le vieux ne vaut pas mieux que le neuf à tout prix. Nos têtes de bois n'achètent sans doute pas de lit ou d'armoire qui n'ait deux siècles d'âge et n'ait nourri et hébergé des générations de punaises!

C'est ce qu'avait compris, semble-t-il, le Conseil communal et l'on croyait l'affaire dans le sac, quand on annonça un retour offensif des têtes de bois.

La Grande Boucherie reconstituée sera un lieu de pèlerinage où nous irons vérifier les dieux du cocasse et de l'absurde, dieux qui, comme on sait, ont des têtes de bois!

BOB.

Congrès interallié

pour déterminer la politique de l'habitation et du plan urbain et rural - Londres, juin 1920

.....

Les séances du Congrès auront lieu dans le Hall Central Westminster, et seront accompagnées d'une série de visites dans des villes et villages anglais pour l'étude des habitations construites sous le régime de la loi de juillet 1919.

Les travaux du Congrès s'étendent sur une période de neuf jours, commençant le jeudi 3 juin et finissant le vendredi 11 juin.

Deux journées, les 3 et 4 juin, seront consacrées à la mise au point de la marche des travaux du Congrès. Quatre sessions plénières seront tenues dans le Hall central, à Westminster.

Pour le dimanche 6 juin, des services divins spéciaux sont prévus pour les Congressistes.

Le samedi 5 juin, et du lundi 7 au vendredi 11 juin, inclusivement, une série de visites seront faites aux centres les plus importants pour étudier sur place les nouvelles habitations actuellement bâties sous le régime de la loi de juillet 1919.

Le Congrès sera clôturé par une réception ou un dîner dans la soirée du vendredi 11 juin.

Sujets discutés par le Congrès. — 1° Mesures d'après-guerre, ayant un caractère national concernant l'habitation et le plan urbain et rural.

Dans cette section, le Congrès passera en revue la situation actuelle d'après-guerre, concernant la législation dans les différents pays. Il sera examiné plus spécialement les mesures législatives et financières prises pour imposer une nouvelle politique concernant les devoirs de l'Etat, des municipalités et des communes pour résoudre d'une manière définitive la crise mondiale de l'habitation.

2° Préparation et réalisation des programmes dans les divers pays assurant des conditions de saine habitation à toute famille.

Le Congrès discutera la possibilité d'as-

surer la préparation et l'acceptation officielle par le Gouvernement de chaque pays, d'un programme d'habitations. Ce programme devra être réalisé par l'Etat, en coopération intime avec les autorités municipales. Il devra assurer, dans un délai de vingt ans, à toute famille une habitation conforme aux lois de l'hygiène et aux conditions d'indépendance et d'agrément du voisinage.

3° Le programme minimum des conditions nécessaires à l'habitation, afin d'assurer à la famille son plein et heureux développement.

Le Congrès déterminera la surface minimum qui doit être assurée à l'habitation moyenne d'une famille ouvrière, et le rapport entre cette surface et les différentes formes que revêtira la construction. On discutera les avantages respectifs de la construction par cottages ou par blocs urbains, en tenant le plus grand compte des nécessités modernes d'hygiène et de confort auxquels ont droit également tous les membres de la communauté.

4° Règles de construction des habitations et développement de leurs méthodes modernes; emploi de nouveaux matériaux.

Le Congrès discutera :

a) les règles de construction et les méthodes nouvelles adoptées en d'autres contrées;

b) les meilleures méthodes qu'il convient d'encourager pour développer de nombreux moyens de construire et de nouveaux matériaux.

5° Développement du plan urbain national et régional.

Sous ce titre, le Congrès passera en revue les progrès accomplis par les différents pays, concernant le plan urbain et rural, qui doit faire prospérer les cités, les villes et les villages, en intime rapport avec les nouvelles facilités de transport conçues sur un plan national et régional.

Rapports du Congrès. — Un volume de rapports imprimé en anglais, avec édition française, sera soumis au Congrès. Ce volume de rapports sera complété par les réponses à des questionnaires envoyés aux chefs du mouvement en faveur de la réforme de l'habitation dans tous les pays qui auront des représentants au Congrès. Ce volume ne sera pas seulement un témoignage unique du mouvement mondial en faveur de l'habitation et du plan urbain, mais il permettra aux hommes d'Etat des différentes nations de se rendre compte de la position relative occupée par leur pays.

Une des caractéristiques de ce volume de rapports sera de donner pour la première fois une vue générale d'ensemble du programme actuel de l'habitation dans les différents pays.

Ces données n'auront pas seulement une valeur éducative mais leur publication sera un stimulant efficace pour la politique nouvelle qu'il est du devoir dans chaque pays d'adopter vis-à-vis de la question fondamentale de l'habitation et du plan urbain et rural.

Visites d'Etudes des Projets d'Habitations et de Plan Urbain et Rural. — La partie la plus originale du Congrès consistera dans la démonstration pratique des progrès de l'habitation et du plan urbain et rural. Sept jours seront donc consacrés à des visites, pour étudier sur les lieux les types les plus importants du mouvement anglais.

Ces visites permettront d'étudier entre autres :

Les plans d'habitations de la Municipalité de Bristol. Les plans d'habitations rurales dans la banlieue de Bristol ou sur la route vers Bristol. Les plans d'habitations de la Municipalité de Birmingham. Les plans d'habitations de la Municipalité de Manchester. Les plans d'habitations sur la route vers Manchester.

Bristol, Birmingham et Manchester ont été choisies parce que, dans ces trois villes, on a établi des Commissaires spéciaux concernant l'habitation. Nous espérons que des expositions de plans et modèles concernant ces vastes districts pourront être organisées pour le Congrès. Les membres du Congrès pourront ainsi se rendre compte de l'activité

développée par les Commissaires et leurs états-majors, travaillant en plein accord avec les autorités locales et les sociétés d'utilité publique.

Eu égard à la difficulté d'assurer des logements dans les hôtels de ces villes, les visites seront faites par des trains spéciaux, partant chaque jour le matin de Londres et y revenant le soir.

Une visite spéciale sera faite aussi à l'une des créations de la Municipalité de Londres — probablement celle de Roehampton.

Des visites seront également organisées pour étudier les meilleurs exemples d'avant-guerre d'habitations et plans urbains et ruraux. Elles comprendront :

Bournville Village (Birmingham); Faubourgs d'Hampstead garden; Letchworth, première Cité-Jardin.

Membres du Congrès. — Les membres du Congrès appartiendront exclusivement aux pays Alliés pendant la grande guerre. Ils comprendront, de plus, les nationaux des pays neutres suivants :

Norvège, Suède, Danemark, Hollande, Suisse, Espagne, et les républiques neutres de l'Amérique du Sud.

Seront membres du Congrès :

a) Les représentants officiels des Gouvernements désignés ci-dessus;

b) Les représentants des principales autorités municipales de ces pays;

c) Les représentants des différentes sociétés de ces mêmes pays, directement intéressés aux progrès de l'habitation et du plan urbain et rural;

d) Les personnalités les plus éminentes qui ont contribué à créer le mouvement de la réforme de l'habitation et du plan urbain et rural.

Organisation du Congrès. — L'organisation du Congrès, comme en 1907, au Congrès International tenu à Londres, est confiée au Conseil National de l'habitation et du plan urbain et rural. Ce Conseil agira en pleine coopération avec le Ministère de la Santé Publique, le Ministère du Commerce, le Ministère des Transports, le Ministère du Travail et d'autres départements du Gouvernement britannique.

Comité de Réception. — Comme en 1907, un Comité de réception sera formé. En feront partie, la plupart des Associations nationales qui s'intéressent à la réforme de l'habitation et du plan urbain et rural, et à d'autres œuvres d'amélioration sociale.

Cotisation des Membres du Congrès. — Vu le coût élevé des imprimés, par suite de l'importance des travaux du Congrès, la contribution est fixée à 2 livres 2 sh. par membre.

Au cas où des dames accompagneraient les délégués désignés pour assister au Con-

grès, des cartes de membre honoraire leur seront distribuées. Ces cartes les autoriseront à participer aux visites aux différents centres, au même titre que les membres du Congrès.

Ne pourront participer aux visites que les membres officiels du Congrès et les membres honoraires indiqués ci-dessus.

Bureaux du Congrès. — Bureaux du Congrès, 41, Russel Square, London, W. C. I.

L'Union des Villes, 3bis, rue de la Régence, à Bruxelles, centralise les adhésions pour la Belgique.

LE PROBLEME DE L'HABITAT OUVRIER.— SON IMPORTANCE SOCIALE.

La construction d'habitations ouvrières sur une grande échelle ne peut plus être retardée. La restauration morale de notre pays en dépend. M. Carton de Wiart le signalait dernièrement dans un article du « Soir », en commentant ces paroles récentes du Cardinal Mercier :

« N'ayons de cesse, que nous n'ayons obtenu pour les ouvriers, de nos législateurs, une maison salubre et, si possible, un coin de terre. Les réduits où des ménages étouffent et s'étiolent sont une honte pour notre société civilisée... Nous rendons hommage à l'effort qui nous a donné une loi pour la répression de l'alcoolisme. Quand, enfin, en viendra-t-il une qui pourvoie à l'hygiène des habitations ouvrières? »

Et l'ancien ministre de la Justice ajoute :

« Il faut bien reconnaître que jusqu'aujourd'hui cette grande question sociale de l'habitation — non seulement de l'habitation ouvrière, mais de l'habitation à bon marché — n'a pas été aussi favorablement résolue par nos pouvoirs publics que les problèmes relatifs à la réglementation du travail ou même aux risques d'accident et de vieillesse. Si les progrès des institutions et les progrès de la science ont profondément amélioré depuis plus d'un siècle, les

conditions de la vie matérielle de la masse, et nivelé, dans une certaine mesure, les jouissances des individus, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, cette amélioration, qui est évidente pour la nourriture, le vêtement, l'éclairage et pour les conditions générales du travail, l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'un besoin aussi universel et primordial que celui du logement. La demeure des classes riches s'est métamorphosée. Celle des paysans est plus confortable que jadis. Mais le logis des ouvriers et artisans des villes est demeuré — pour la grande majorité d'entre eux — aussi défectueux, sinon plus défectueux que dans le passé, sous le rapport de la place, de l'air et de l'hygiène. Michelet disait avec raison : « De toutes les fleurs, la fleur humaine est celle qui a le plus besoin de soleil. » A ceux qui veulent savoir par quelle ironie cruelle la réalité répond à cette parole, nous conseillons une promenade dans certains quartiers populeux de notre Grand-Bruxelles. Ils y trouveront, en dépit de toutes les mesures, très louables, prises par la ville et plusieurs faubourgs, de nombreuses familles de sept, huit, neuf et même dix personnes obligées de dormir sous un même plafond. Ces taudis ne valent pas mieux, au point de vue hygiénique, que ceux d'il y a deux cents ou trois cents ans. »

RECTIFICATION. — LA SECTION HOLLANDAISE A L'EXPOSITION DE LA RECONSTRUCTION. — On nous signale que nous avons attribué par erreur à M. l'architecte Noorlander le « Plan d'un complexe de 3,000 habitations au nord d'Amsterdam » que nous avons reproduit dans le numéro 4 et 5 de « La Cité ». Ce plan d'agrandissement de la partie nord du Buiksloterham a été élaboré au contraire pour la division des bâtiments du service des travaux publics de la ville d'Amsterdam, par l'architecte dirigeant cette division sous la direction de M. Bos, directeur des travaux publics de la ville d'Amsterdam. L'erreur d'attribution qui s'est produite est imputable à un glissement de fiches lors de la manutention en vue de la photographie. Il n'y a là qu'un petit accident dû à la fatalité et dont personne n'est réellement responsable. Il est donc acquis que ce n'est pas M. Noorlander qui est l'auteur de ce remarquable projet, mais on serait heureux de connaître le nom de l'auteur véritable qui n'est malheureusement pas mentionné sur le cadre.

LA CRISE DE L'ART MODERNE. — Une revue qui porte le titre bien féminin d'Eve, poursuit en ce moment une enquête sur la Rénovation des arts appliqués. Après avoir interrogé Louis Sue et Paul Follot, c'est à Maurice Dufrene qu'elle s'adresse.

Les anciens lecteurs « d'Art et Technique » se souviendront de l'élégance avec laquelle ce maître du meuble et du bibelot manie la plume. Virtuosité qui lui permet, sans cesser d'être galant de dire à ses aimables lectrices de rudes vérités. Voici quelques réflexions bien exactes sur la crise de l'Art moderne :

« Nous vivons, « Eve », en une époque étrange; quiconque émet des idées modernes fait des gestes modernes, conçoit ou réalise des œuvres modernes, passe pour un anormal. On l'observe, le discute, l'interroge et, se reculant un peu, on dit en le toisant : « Ah! Monsieur est moderne! Comment peut-on être moderne? »

Vous me demandez, « Eve », — si candidement que je n'en suis que charmé — pourquoi, comment et depuis quand je suis moderne. Ne prenez point ma réponse pour

une impertinence — je suis moderne parce que je suis.

Notre défaut, notre grand défaut, voyez-vous? est de ne pas être modernes tous, avec simplicité, de ne pas faire même du modernisme comme M. Jourdain faisait de la prose, sans nous en apercevoir.

Nous perdons beaucoup de temps à analyser nos sensations et nos idées. Nous avons, en ce siècle, la maladie de la disséca-tion, nous disséquons nos cerveaux, nos âmes, nos cœurs et nos corps et nous tirons vanité de l'exposé privé ou public de nos analyses. Cela nous conduit à chercher bien plus à intéresser et à étonner qu'à vouloir rendre service ou faire plaisir tout simplement. On vise à être original, on ambitionne d'être « un cas ». Je décline près de vous l'honneur d'en être un. Ce n'est point parmi nous, les modernistes, que vous devriez chercher les exceptions, les « cas », mais bien plutôt parmi ceux qui ne le sont pas.

Les anormaux, les curiosités, ce sont, à mon avis, du moins, ceux qui se baignent, s'habillent, se soignent, se chauffent, s'éclairent, voyagent, téléphonent, dansent beaucoup, — et pensent peu, — comme en 1920, et se meublent comme en 1645, en 1792 ou en 1807. »

UN BUREAU D'ETUDE DES MATERIAUX. — Grâce à la générosité d'un Américain, M. Bemis, de Boston, « La Renaissance des Cités » de Paris est à même de créer une Commission d'études des procédés des matériaux de remplacement. Les travaux de cette commission seront, nous n'en doutons pas, d'une grande utilité pour aider à résoudre la très délicate question de l'emploi des agglomérés.

UNE MAISON TRANSPORTABLE. — Les procédés modernes de construction rapide se sont, comme bien l'on pense, multipliés depuis l'armistice. Le revue « Art et Décoration », qui les passe succinctement en revue en signale un qui ne manque certes pas d'originalité, et qui est exploité en France par la firme d'aéroplanes de Gabriel Voisin. Imaginez, dit l'auteur de l'article auquel

nous empruntons ces renseignements que vous possédez une maison composée d'un seul rez-de-chaussée recouvert d'une toiture à deux pentes. Vous voulez la transporter; que ferez-vous? Rien, probablement. car vous avez une construction des plus hétérogènes. Eh bien, Gabriel Voisin coupe la sienne par tranches de largeur convenable, pose chacune d'elles sur une remorque et emmène le tout. Arrivé sur le terrain choisi, il suffit de décharger ces fractions de maisons, puis de les réunir en faisant un tout homogène à l'aide de plusieurs boulons, opération achevée en quelques heures.

Votre habitation est terminée : les papiers sont collés, les tentures clouées, les meubles en place, les armoires garnies de linge, la batterie de cuisine prête à être utilisée. L'opération du montage est la seule que l'on ait effectuée sur place. Tout est préparé en atelier, la maison en trois parties prête à être habitée.

On n'a pu obtenir ce résultat qu'en mettant en œuvre des matériaux jusqu'à présent à peu près inemployés dans le bâtiment. Les parois extérieures et la toiture de cette maison sont en tôle, les parois intérieures en bois contreplaqué. Des tubes d'acier jouent leur rôle de colonnettes dans cette ossature parfaitement rigide. Le parement extérieur est parfois orné de dessins obtenus par emboutissage, parfois il est recouvert de déchets de liège qui adhèrent fort bien sur la surface lisse de la tôle à l'aide d'un vernis très résistant. Tout cet ensemble a d'ailleurs un aimable aspect dû au talent des architectes

Noël et Patoux, qui ont su tirer un effet artistique de matériaux que l'on méprise si profondément à l'ordinaire.

Les reproductions qui complètent cette description montrent que cette idée originale n'est plus du domaine des rêves et à trouvé grâce à d'habiles architectes, une expression aussi artistique que pratique.

EXPOSITION BRITANNIQUE DU BOIS DE CONSTRUCTION EN 1920. — Le Department of Overseas Trade organise une exposition de bois de construction provenant des forêts britannique, qui aura lieu au Holland Park Skating Rink de Londres, du 5 au 17 juillet 1920. Le but principal de l'Exposition est de faire connaître aux architectes, aux inspecteurs forestiers, aux firmes faisant usage de bois de construction ainsi qu'aux consommateurs directs, toutes les espèces de bois provenant des forêts de l'Empire britannique et spécialement les espèces de bois qui jusqu'à présent ne sont que peu connues en Grande-Bretagne. En même temps, l'Exposition démontrera les usages principaux auxquels ces bois peuvent servir. L'exposition comprendra :

- a) des spécimens de bois;
- b) des articles démontrant les usages divers auxquels les bois sont appropriés, c'est-à-dire des planchers, lambris, escaliers, meubles, et articles d'usages courant;
- c) Pâte de bois.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Commercial de l'Ambassade Britannique, 8, rue Belliard, Bruxelles.

Revue

LE BULLETIN MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE a fait peau neuve depuis janvier et paraît sous les couleurs vertes de l'espérance. Serait-ce un renouveau? Nous y applaudirions volontiers.

Signalons dans le numéro de janvier une correspondance échangée au sujet du problème d'Ypres entre MM. Rosenboom et Dhuicque dans laquelle celui-ci fait entendre une émouvante protestation contre les projets de reconstruction. Le numéro d'avril donne d'ailleurs, du même, un exposé complet de la question. On trouvera dans ce même numéro une intéressante étude de M. Puissant sur les matériaux.

LE BULLETIN DE L'OFFICE DES RÉGIONS DEVASTÉES est, comme on le sait, une source précieuse d'information pour tous ceux qui sont mêlés à la réparation des dommages de guerre.

Le fascicule II (février 1920) donne tous les détails concernant le nouveau programme de reconstruction du gouvernement : Reconstruction par l'Etat des immeubles privés endommagés et détruits par les faits de la guerre.

Le fascicule III fait connaître les dimensions de modèles de portes et fenêtres que l'Office des régions dévastées mettra en vente dans les magasins communaux. Les architectes sont invités à en prévoir l'usage. L'on trouvera dans la même publication une carte de la Flandre indiquant toutes les communes adoptées et les ressorts des Hauts Commissaires Royaux. Document précieux pour ceux qui doivent pouvoir trouver leur chemin dans le dédale des divisions administratives.

« DE BOUWGIDS » consacre dans son numéro de février un article dû à la plume d'Edward Leonard au Monument édifié par les internés belges en Hollande d'après les plans de l'architecte Huib. Hoste. Il y apporte le témoignage d'admiration de maint écrivain hollandais pour cette belle œuvre d'art moderne.

Le numéro de mars nous laisse voir une série intéressante d'illustrations extraites de l'Annuaire de l'Association néerlandaise des métiers d'art; donne un commentaire du projet primé au concours pour la reconstruction du centre de Lierre.

Livres

« L'EDIFICE ET LE MILIEU », le livre de M. Adolphe Dervaux auquel un de nos collaborateurs consacre dans ce même numéro un article, est le premier volume de la collection « Urbanisme » qui se publie sous la direction de M. Léon Rosenthal. Les volumes de cette collection formeront plusieurs séries : série théorique; série technique; série pratique; série hygiène; série des réalisations. On nous annonce dès à présent une étude de M. Charles Brun sur le Régionalisme; un écrit de Jaussely sur l'Étude d'un plan de ville; d'Abercrombie sur l'Urbanisme en Angleterre et bien d'autres études intéressantes.

AGENDA DU BETON ARME, 1920, à l'usage des ingénieurs, architectes, constructeurs, entrepreneurs, etc., par V. Muzak, ingénieur des Ponts et Chaussées. Bruxelles, rue de la Loi, 50. — 18 francs.

Cet agenda est, en fait, un formulaire très complet et très précieux pour tous ceux qui ont à s'occuper du béton armé et par conséquent pour la plupart des architectes. Certes, bien d'entre eux s'effrayeront à la vue des formules qu'on y trouve. L'auteur s'est cependant imposé la tâche difficile quand on traite de ces matières, de se mettre au niveau de ceux qui n'ont pas fait d'études approfondies en mathématiques. Les méthodes et les exemples choisis peuvent être compris de tous ceux qui possèdent des notions solides de la construction en général.

On trouve de plus dans cet agenda bien des tableaux et données d'utilité générale. C'est un livre précieux pour la bibliothèque du constructeur.

REVUE MENSUELLE BELGE

LA CITÉ

URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC

RECONSTRUCTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Rédacteurs : MM. Fern. Bodson, architecte (Bruxelles); André de Ridder Publiciste (Anvers); Huib. Hoste, architecte (Bruges); Raymond Moenaert, architecte (Bruxelles); L. van der Swaelmen, architecte-paysagiste (Bruxelles). MM. Tumer, homme de lettres (Bruxelles); Raph. Verwilghen, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles), Secrétaire de la Rédaction.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « la Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue.

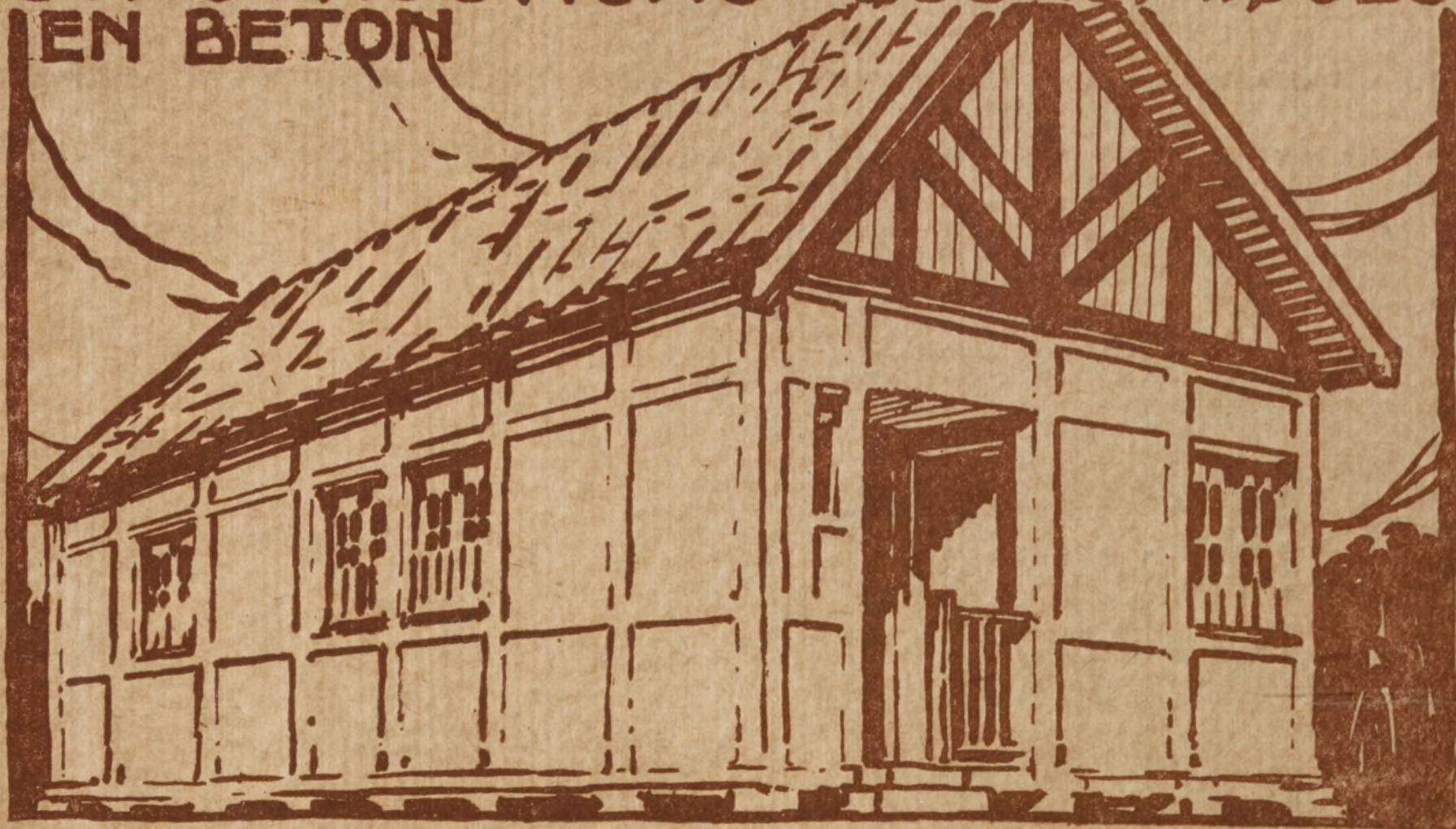
Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, St-Gilles-Bruxelles.

Pour la vente au numéro, s'adresser exclusivement aux libraires. Dépôt principal : Librairie Lamertin, 58-62, Coudenberg, Bruxelles.

ABONNEMENT : 10 fr.; Etranger, 12 francs; le numéro, Un franc.

Les abonnements peuvent se prendre en versant la somme de 10 francs au crédit du Compte-chèques-postaux : n° 16621 (Revue : La Cité).

FOULON ET C^{IE} À VISE
CONSTRUCTIONS ÉCONOMIQUES
EN BETON



Bois - Sclerie à vapeur

MAURICE WILFORD

TAMISE (Waes)

Débit sur commande

Construction de maisons démontables en bois

Livraison rapide

5.40

Fabrique
belge de

Carton bitumé l'

POL MADOU

279, boul. de l'Industrie, GAND

Entreprises de Toitures-Terrasses

Références de premier ordre